



## Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical

### Séance du 28 mars 2023

Délégués syndicaux en exercice : 45

**Le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au Conseil  
Départemental du Doubs, salle JOUBERT, 8 avenue de la Gare d'Eau à BESANÇON,  
sous la présidence de M. Cyril DEVESA, Président.**

*La séance est ouverte à 18h13 et levée à 20h30*

#### Étaient présents :

**G.B.M** : AEBISCHER Elise ; BAILLY Guillaume ; BOUSSET Jean-Marc ; CAULET Claudine ;  
CONTINI Jean-Claude ; COUDRY Sébastien ; DEVESA Cyril ; FIÉTIER Vincent ; GAGLIOLO  
Lorine ; JACQUIN Denis ; JOUFFROY Jean-Marc ; LAIDIÉ Franck ; LAMBERT Marie ; LEGAIN  
Olivier ; MÉNESTRIER Jean-François ; MICHEL Marie-Thérèse ; NAPPEZ Anthony ; POUJET  
Yannick ; TERZO André ;

**C.C.L.L** : CRETIN Emmanuel ; CHOPARD Félix ; GARNIER Christophe ; MESNIER Christian ;  
PRILLARD Angèle ; STADELMANN Jean-Claude ;

**C.C.V.M** : AUBRY Didier ; GAUTHIER André ;

#### Étaient excusés :

**G.B.M** : BERNARD Franck ; DUSSAUCY Nadine ; LEMERCIER Myriam ; MAGNIN-FEYSOT  
Christian ; MAILLARD Valérie ; PARIS Daniel ;

**C.C.L.L** : COULET Gérard ;

**C.C.V.M** : DOUBEY Boris ;

**Secrétaire de séance** : Jean-Claude CONTINI

#### Procuration de vote :

**Mandant** : Nadine DUSSAUCY

**Mandataire** : Jean-Marc BOUSSET

DÉCHETTERIES

## **MARCHÉ DE PRISE EN CHARGE DES RÉSIDUS DE CHANTIER**

**Rapporteur** : Monsieur Yannick POUJET, Conseil Syndical Délégué du SYBERT.

Le marché actuel pour la prise en charge des « Résidus de Chantier » arrive à échéance au 31 octobre 2023. Il est nécessaire de le renouveler.

Le cahier des charges de la future consultation sera basé sur un tonnage annuel maximum de 6 000 tonnes, avec des incertitudes notamment liées au calendrier de mise en œuvre de la future filière REP (Responsabilité Elargie du Producteur) dédiée aux Produits et Matériaux de Construction du Bâtiment (PMCB).

La durée initiale du futur marché sera d'un an à compter du 1er novembre 2023 (soit jusqu'au 31 octobre 2024), renouvelable trois fois une année, soit une durée totale maximale de 48 mois (soit jusqu'au 31 octobre 2027).

Le futur marché sera un marché à bons de commande, sans minimum et avec un maximum arrêté à 1 080 000 € HT par an, soit 4 320 000 € HT sur la durée maximum du marché.

La consultation sera lancée selon la procédure des appels d'offres et ne comprendra qu'un seul lot.

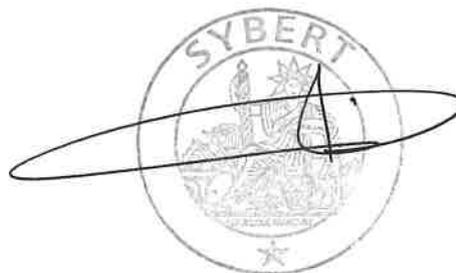
Pour rappel, les « Résidus de Chantier » sont actuellement valorisés en CSR (Combustible Solide de Récupération) (Valorisation énergétique).

**A l'unanimité, Le Comité Syndical se prononce sur les termes de cette consultation et autorise le Président ou son représentant à signer toutes les pièces nécessaires à sa mise en œuvre, après attribution par la Commission d'Appels d'Offres**

Pour extrait conforme,  
Le Président du SYBERT,  
Cyril DEVESA

Rapport adopté à l'unanimité.

Pour : 28  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Ne prennent pas part au vote : 0



Secrétaire de séance,  
Jean-Claude CONTINI

